

Séance extraordinaire du 17 novembre 2011

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue le lundi 17 novembre 2011 à 22 h 17 au 1230, rue Principale.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller.

M. Richard St-Pierre, conseiller, est absent.

FORMANT QUORUM

Les membres du conseil sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du *Code municipal*.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à vingt-deux heures dix-sept (22 h 17) sous la présidence de monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2011-11-366

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour comme suit :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Location camion incendie – Caserne 1
4. Période de questions
5. Fermeture de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Location camion incendie – Caserne 1

CONSIDÉRANT que la municipalité est actuellement à finaliser son processus d'appel d'offres pour l'achat d'un camion autopompe-citerne neuf et qu'il y a lieu d'avoir un camion citerne sur le territoire afin de se conformer au schéma de couverture de risques incendie;

2011-11-367

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de St-Étienne-des-Grès accepte l'offre de Caserne 1 pour la location d'un camion citerne au montant de 2 500 \$, en plus des taxes, pour une période minimale de 3 mois.

Séance extraordinaire du 17 novembre 2011

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Période de questions

Début : 22 h 21

Fin : 22 h 21 (pas de question)

5. Fermeture de la séance

2011-11-368

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que la séance soit levée à 22 h 22.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale & Secrétaire-trésorière